



**BANQUE  
LAURENTIENNE**

**NOTES POUR L'ALLOCUTION DE M. DENIS DESAUTELS, O.C.,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL, À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE  
DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE,  
LE 16 MARS 2005, À 9 H, À L'HÔTEL WINDSOR, À MONTRÉAL**

**Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels**

Le présent communiqué et les renseignements connexes peuvent contenir des énoncés prévisionnels, y compris des énoncés portant sur les affaires et le rendement financier escompté de la Banque Laurentienne. Ces énoncés sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent varier des résultats envisagés dans les énoncés prévisionnels. De telles variations peuvent être attribuables à divers facteurs, dont l'activité des marchés financiers mondiaux, les changements des politiques monétaires et économiques des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence et les changements technologiques. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des énoncés prévisionnels pour prendre des décisions devraient soigneusement tenir compte des facteurs identifiés ci-dessus ainsi que d'autres incertitudes, et ne devraient pas accorder une confiance indue à de tels énoncés prévisionnels. La Banque Laurentienne ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, oraux ou écrits, émis par elle-même ou en son nom.

Seule l'allocution prononcée fait foi

**NOTES POUR L'ALLOCATION DE M. DENIS DESAUTELS, O.C.,  
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2005  
16 MARS 2005, À 9 H, À L'HÔTEL WINDSOR, À MONTRÉAL**

---

Mesdames et messieurs,  
Chers collègues et amis,

Il me fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne du Canada. Il s'agit d'un événement important pour notre institution, qui nous permet de passer en revue les principaux événements qui ont ponctué notre exercice financier 2003-2004.

Cette année aura été cruciale dans le développement de la Banque Laurentienne. Première année de son plan de repositionnement, 2004 a été marquée par une série de transactions et d'événements qui ont permis à l'institution de consolider ses bases afin d'assurer son développement à moyen et à long terme. Les décisions prises au cours des derniers mois l'ont toutes été avec une vision à long termes, pour assurer la croissance et la rentabilité durable de la Banque.

Malgré tous les efforts investis, les résultats de 2004 n'ont pas été à la hauteur des attentes de la direction de la Banque. Les membres du conseil d'administration et moi-même croyons cependant que le plan d'affaires adopté par l'entreprise est solide et constitue la meilleure stratégie pour retrouver une rentabilité satisfaisante. D'importantes étapes ont été franchies au cours des derniers mois, comme l'expliquera M. McManus tout à l'heure, afin de solidifier les assises de l'entreprise. La Banque peut donc maintenant se concentrer sur la croissance des volumes d'affaires, ce sur quoi elle s'est déjà penchée dans la dernière année. Les résultats du premier trimestre de 2005 ont d'ailleurs démontré quelques signes encourageants. Bien que nous soyons seulement encore en début d'année, ces résultats constituent une amélioration positive.

Parmi les faits marquants de l'année dernière, j'aimerais prendre quelques instants pour souligner de façon particulière le règlement du dossier de la convention collective des employés syndiqués de la Banque, qui sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2007. Cette étape nous apparaît déterminante dans les efforts de la direction pour établir des relations plus saines avec ce partenaire important. Il s'agit d'un pas important dans l'amélioration du climat de travail et qui devrait contribuer à augmenter encore la motivation du personnel.

**NOTES POUR L'ALLOCATION DE M. DENIS DESAUTELS, O.C.,  
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2005  
16 MARS 2005, À 9 H, À L'HÔTEL WINDSOR, À MONTRÉAL**

---

Je tiens à cet effet à souligner ici le travail exemplaire de tous les employés de la Banque qui s'investissent totalement pour servir leurs clients et pour assurer le développement de leur Banque. Les résultats de deux sondages effectués cette année auprès de clients de la Banque confirment que ceux-ci apprécient hautement la Banque Laurentienne, et plus particulièrement, l'excellence du service à la clientèle.

Notre rôle, nous les membres du conseil d'administration, consiste d'ailleurs à toujours garder en tête l'essence même de l'existence d'une Banque, qui est de desservir ses clients avec une offre de produits et services compétitive, en respectant de hauts standards de qualité. Les clients sont partie prenante des affaires de la Banque. Ils sont la raison d'être de toute entreprise. En plus des principes de base de gestion d'une entreprise et du respect de la réglementation, nous ne devons jamais oublier que notre objectif premier doit être la pleine satisfaction de tous nos clients.

Les membres du conseil d'administration ont fait preuve de beaucoup de rigueur cette année pour s'assurer que les principes sous-jacents au plan soient respectés et que les processus requis sur le plan de la gouvernance soient en place, et ce, afin que le Conseil qu'il puisse bien jouer son rôle de représentant des intérêts des actionnaires.

À cet effet, la complémentarité entre les compétences des membres du conseil d'administration et le comité de direction constitue un atout incontestable pour la Banque. Il m'apparaît sans aucun doute que cette combinaison de connaissances et d'expériences diversifiées a toujours contribué et contribue encore à optimiser nos interventions et à assurer une gestion responsable. Leur apport est aussi important dans l'exercice annuel de planification stratégique de la Banque où chacun des membres du conseil participe activement.

Les solides règles de gouvernance pour lesquelles la Banque Laurentienne est reconnue depuis longtemps ont sans aucun doute permis que le Conseil d'administration puisse intervenir de façon efficace. Que ce soit le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise, le comité de vérification, le comité de gestion des risques, ou encore les

**NOTES POUR L'ALLOCATION DE M. DENIS DESAUTELS, O.C.,  
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2005  
16 MARS 2005, À 9 H, À L'HÔTEL WINDSOR, À MONTRÉAL**

---

séances du conseil d'administration, toutes ces instances sont autant d'occasions pour assurer l'intégrité des décisions prises par la Banque envers ses actionnaires.

Au cours de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre au conseil d'administration. En se joignant à nous, M. Carmand Normand, apporte au conseil d'administration de la Banque un savoir-faire stratégique acquis tout au long de sa carrière. Actuellement président du conseil d'administration et chef de la direction et de l'investissement d'Addenda Capital, M. Normand remplace Mme Christiane Germain qui siégeait au conseil d'administration de la Banque depuis 2001. Je tiens d'ailleurs à remercier Mme Germain de sa précieuse contribution à la Banque Laurentienne. Je lui souhaite, enfin, le meilleur succès dans la réalisation de ses nouveaux projets.

Je tiens de plus à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur contribution active et leur engagement envers la Banque et ses actionnaires. Leur appui et leurs conseils nous sont très importants.

Je souhaite réitérer, au nom du conseil d'administration, mon appui à M. Raymond McManus, président et chef de la direction, et à son équipe de direction. Ils ont mis beaucoup d'énergie pour assurer le déploiement de stratégies efficaces, et ce, dans un cadre de discipline et de rigueur. Ils mènent les destinées de la Banque Laurentienne avec beaucoup de détermination et de compétence et ils méritent pleinement notre confiance.

Enfin, au nom du conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada, je veux vous remercier, tous et chacun d'entre vous, ainsi que l'ensemble de nos actionnaires, pour votre soutien et pour votre confiance.

J'aimerais maintenant inviter M. Raymond McManus à nous présenter un bilan de l'année 2004.